

Francheville: le père a tué sa famille puis mis le feu par peur d'une séparation

Par Frédéric HAPPE AFP - **Lundi 28 juillet, 16h00**

LYON, 28 juil 2008 (AFP) - L'autopsie des quatre victimes de l'incendie de Francheville (Rhône) a permis de confirmer lundi la thèse d'un drame familial, le père ayant tué sa femme, puis ses deux fils, avant de mettre le feu à la maison, car il ne supportait pas une séparation prochaine.

"On sait maintenant avec certitude qu'il s'agit d'un drame familial", a déclaré Jean-François Varaldi, vice-procureur de la République de Lyon.

Les médecins légistes, qui ont procédé lundi matin à l'autopsie des corps, ont pu établir que la mère, une professeur de français de 38 ans d'origine vietnamienne, a vraisemblablement succombé à des coups portés à la tête, et qu'elle était en tout cas morte avant l'incendie.

"L'examen des poumons permet de dire qu'elle n'est pas morte dans l'incendie. On ne sait pas exactement avec quoi il l'a frappée, mais il ne s'agissait ni de coups de couteau, ni de coups de feu", a affirmé M. Varaldi.

Le père s'est ensuite rendu à l'étage au-dessus, où dormaient ses deux fils, Aurélien et Corentin, âgés de 13 et 11 ans.

"On pense qu'il leur a attaché les mains avec une sangle avant de les étouffer avec un sac plastique. Des traces de liens ont été trouvés sur les poignets" des deux garçons, a expliqué le magistrat.

Le père a ensuite aspergé les lieux de produit inflammable, avant de se coucher dans son lit, où il est mort asphyxié par les fumées dégagées par le sinistre, a ajouté M. Varaldi.

Selon le magistrat, "les éléments personnels" recueillis à propos du père et du couple qu'il formait avec son épouse ne laissent pas non plus de place au doute.

Déjà divorcé d'un premier mariage, l'homme, cadre commercial de 48 ans chez un chocolatier renommé de la région lyonnaise, avait affirmé à plusieurs reprises devant des proches qu'il ne supporterait pas une deuxième séparation.

Il avait aussi évoqué "à mots couverts" l'idée d'un incendie, a encore souligné M. Varaldi.

Plusieurs témoignages dans l'entourage du couple avaient signalé dès dimanche aux enquêteurs que la femme s'appêtait à quitter son mari, au terme du voyage au Vietnam dont toute la famille était revenue quelques heures avant le drame.

Appelés vendredi soir vers minuit pour un incendie dans une maison d'un quartier résidentiel de Francheville (banlieue de Lyon), les pompiers avaient trouvé les corps des quatre membres de la famille.

Des voisins avaient tenté de secourir les occupants de la maison, en attendant les secours. L'un d'eux était entré par le garage ouvert, avant de rebrousser chemin face à l'épaisse fumée dégagée par le sinistre.

Les enquêteurs avaient, dans un premier temps, privilégié la thèse de l'accident, mais, assez rapidement, des traces de coups sur la tête de la mère, la présence de deux bidons suspects et de traces de produit inflammable avaient permis d'envisager une piste criminelle.

Ces parents qui tuent leurs enfants quand ils se séparent

LE MONDE | 17.07.08 | 12h59 • Mis à jour le 17.07.08 | 19h08

Un ouvrier de 40 ans a tué ses deux filles de 2 et 7 ans en les pendant au plafond d'une chambre, avant de se tuer par le même moyen, mardi 15 juillet, à Lacroix-Saint-Ouen (Oise). Le père, a rapporté l'Agence France-Presse (AFP) mercredi, avait la garde de ses enfants pour les vacances depuis le début du mois de juillet. Il est entré par effraction avec ses fillettes dans la maison de son ex-concubine pendant que celle-ci était à son travail, à l'usine de cosmétiques Unilever de Le Meux, près de Compiègne. Le couple s'était séparé depuis deux ans. *"Il n'y a pas d'ambiguïté sur l'origine de ce drame qui est un drame familial"*, a indiqué une source judiciaire.

C'est la quatrième affaire du même type en trois mois. Le quintuple meurtre de Toulouse, le 10 juillet, a lui aussi été motivé par une rupture. Jean-Claude Vacquier, un chômeur de 55 ans, est mort mardi après s'être tiré une balle dans la tête lors de son interpellation par les gendarmes. Jeudi 10, il avait tué avec un fusil ses deux frères âgés de 53 et 47 ans, ses deux fils de 25 et 26 ans, ainsi que l'amie de l'un d'eux, 20 ans, dans la maison de sa femme, à La Magdelaine-sur-Tarn. M. Vacquier, en instance de divorce, vivait depuis quelque temps dans sa voiture. *"Ce qu'il a fait, c'était essentiellement à l'égard de son épouse"*, a indiqué le procureur de Toulouse, Michel Valet.

Les deux derniers drames récents ont eu lieu en région parisienne. Le 10 juillet, encore, un homme de 45 ans, habitant dans une cité de Neuilly-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis, a étouffé sa fille de 23 mois avant de tenter de se suicider. Une source policière a indiqué qu'il venait de se séparer de sa femme. Les deux conjoints se disputaient la garde de l'enfant. En mai, à Noisy-le-Grand, c'est une mère en instance de divorce qui a précipité son fils de quatorze mois par la fenêtre de son appartement. Elle venait de perdre la garde de l'enfant. Agée de 43 ans, sans emploi, elle a expliqué avoir agi dans un accès suicidaire. Après cet acte, elle a tenté de mettre fin à ses jours ainsi qu'à ceux de sa fille aînée avec des médicaments.

Le ministère de la justice ne recense pas ces crimes. Ils ne sont pas isolés de la vingtaine de "meurtres sur mineurs de quinze ans" commis chaque année. Il est donc impossible de dire si le phénomène s'aggrave. En 2007, au moins six cas se sont produits, selon un recensement, nécessairement imparfait, du *Monde* auprès de ses archives et de celles de l'AFP. Et autant en 2006.

Les auteurs sont des pères, en large majorité. Les drames surviennent quand l'un des conjoints a la garde des enfants pour le week-end ou les vacances, au moment précis où le couple est en instance de séparation, ou, de nombreux mois plus tard, à l'issue d'une période marquée par la dépression. Ils touchent tous les milieux sociaux. En septembre 2006, un informaticien de 37 ans, en instance de divorce avec sa femme enseignante, a tué à coups de couteaux ses trois enfants de 9, 6 et 4 ans, à Tourcoing (Nord). La procédure de divorce, entamée deux ans plus tôt, était difficile. Le père s'est pendu après le drame. En septembre 2003, c'est le maire du village de Boucq, en Meurthe-et-Moselle, qui a supprimé ses trois enfants dans un contexte similaire.

Dans la quasi-totalité des cas, ces pères ou mères auteurs tentent de mettre fin à leurs jours. Le 17 mars 2007, à Varennes-Jarcy (Essonne), les policiers ont trouvé une longue lettre dans la maison d'un homme de 41 ans, qui venait de se suicider après avoir tué sa fille de 6 ans. Selon *Le Parisien*, qui a raconté l'affaire, il y évoquait *"sa femme qui part vivre à Arcueil avec leur fille, la dépression, la perte de son emploi de comptable, la solitude et l'insupportable sentiment "d'être une charge pour tout le monde"*.

Ces affaires donnent rarement lieu à une instruction et à un procès, la mort de l'auteur du crime éteignant l'action publique. Quand ce dernier survit, la justice condamne son crime sans indulgence particulière. En 1998, une mère a été condamnée à 13 ans de prison par la cour d'assises du Nord pour le meurtre de ses deux enfants.

L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion en lançant à cette femme, prostrée dans un état second tout au long de son procès : *"Elle a utilisé ses enfants dans un conflit avec leur père pour le faire souffrir, l'atteindre et le punir"*. Et de lui reprocher : *"Pourquoi ne s'est-elle pas pendue aux côtés de ses enfants ? Dans ces cas-là, on se suicide toujours dans la pièce où on a commis le crime."*

Marie-Hélène Barut et Nathalie Guibert

"Celui qui commet cet acte préfère ses enfants morts et à lui plutôt que vivants et à l'autre"

Entretien avec Daniel Zagury, chef de service au centre psychiatrique du Bois-de-Bondy, expert près la Cour d'appel de Paris

LE MONDE | 17.07.08 | 14h48

Plusieurs faits divers récents mettent en avant des séparations conjugales pour expliquer des passages à l'acte meurtrier sur les enfants. Quel regard de psychiatre portez-vous sur ces drames ?

Parmi les cas que j'ai été amené à examiner, on trouve souvent des personnalités apparemment banales, mais qui présentent des caractéristiques de psychorigidité avec une profonde vulnérabilité à l'abandon. La relation à l'autre est généralement marquée par une idéalisation et par un investissement narcissique.

L'autre - le compagnon, la compagne - n'a pas de vie propre. Il est *"in-perdable"*, parce que perdre l'autre revient à se perdre soi-même. On est là dans l'impossible deuil.

Il faut repenser au jugement de Salomon et à l'opposition de ces deux mères : celle qui, parce qu'elle aime vraiment son enfant, préfère le voir s'éloigner en le sachant vivant, alors que l'autre ne reconnaît pas l'altérité et le veut pour elle, même amputé ou mort. Tuer ses enfants signifie qu'ils sont à soi pour l'éternité. Celui qui commet cet acte les préfère morts et à lui plutôt que vivants et à l'autre. Il y a dans ces meurtres une dimension d'unisson narcissique. Il n'est pas rare d'entendre un père ou une mère expliquer la volonté de meurtre de ses enfants en disant : *"Mais si je m'étais tué, seul, cela aurait signifié que je les abandonnais !"*

On relève, dans plusieurs de ces cas de séparation tragique, que le père ou la mère qui a tué ses enfants, a ensuite voulu se donner la mort mais a échoué dans cette dernière tentative. Comment interprétez-vous cela ?

Lorsque le père ou la mère a échoué à se suicider, on a souvent tendance, au cours des procès d'assises, à suspecter l'authenticité de son geste suicidaire. L'auteur d'un meurtre d'enfant a vécu des semaines, parfois des mois, d'une extrême tension qui va culminer au moment où il passe à l'acte, puis s'abaisser dans les minutes qui suivent, ce qui explique souvent le *"ratage"* sur lui-même. Je crois que c'est un tort de penser qu'il se serait *"mollement"* suicidé.

Ce "deuil impossible" correspond-il, selon vous, à une certaine idéalisation de la famille ?

La séparation est en effet vécue comme une atteinte au "sacré" qu'est la vie de famille, a fortiori chez des personnalités dont l'existence a été marquée auparavant par des séparations douloureuses ou des carences affectives : *"Je ne m'en sors pas, alors la famille doit mourir avec moi."*

Lorsqu'il s'agit d'hommes, on remarque souvent que la compagne choisie l'a notamment été pour sa fragilité, sa vulnérabilité. Elle est une partie du puzzle de sa vie. Si elle s'en va, si elle prend son autonomie, c'est tout d'un coup le monde à l'envers, et le sujet se retrouve à nu.

L'homme qui tue ses enfants et se tue ou tente de se tuer lui-même à cause d'une rupture est dans l'incapacité d'imaginer qu'il peut continuer à être un père, à être un amant après que sa femme l'a quitté. Il y a une négation de la séparation, parce qu'il y a une négation de l'altérité. Lorsque vous avez eu des parents qui s'aiment et s'embrassent devant vous, vous avez reçu suffisamment et vous êtes donc armé pour supporter une séparation, parce que tout n'est pas perdu quand l'amour de l'autre se dérobe. Il reste l'estime de soi, même si elle est affectée. Ces personnalités psychorigides, narcissiques, sont dans l'incapacité à traverser un moment dépressif et à vivre la souffrance. Elle est projetée sur l'entourage. Il y a une solidarité des pertes. L'édifice s'écroule et emporte tout dans sa chute.

La capacité de supporter la souffrance est au contraire un signe de bonne santé psychique.
Propos recueillis par Pascale Robert-Diard